

« LA DÉCLARATION DE LA TVA : ASPECTS JURIDIQUES ET COMPTABLES »

PRÉSENTATION DE LA FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS

Réf. : FCP04A



DÉCLARER LA TVA EN TOUTE CONFIANCE ET ÉVITER LES ERREURS COÛTEUSES

Comprendre la TVA, c'est déjà sécuriser votre comptabilité.

Grâce à une approche claire et progressive, vous découvrirez tout ce qu'il faut savoir sur la TVA : ses règles juridiques, ses modalités comptables, ses pièges à éviter, et surtout, comment en faire un outil de gestion rigoureux et conforme, au service de votre activité.

CE QUE VOUS ALLEZ APPRENDRE

- **Comprendre le fonctionnement** de la TVA et ses fondements juridiques,
- **Identifier le régime de TVA** applicable à votre activité,
- **Enregistrer correctement la TVA** dans vos comptes, y compris les cas particuliers,
- **Compléter et télétransmettre vos déclarations de TVA** (CA3, CA12),
- **Contrôler votre TVA déclarée et préparer sereinement une vérification fiscale,**
- **Gagner en autonomie** grâce à des cas pratiques et des outils de simulation.

En suivant cette formation, vous bénéficierez de :

- **Un contenu structuré et accessible**, quel que soit votre niveau en comptabilité,
- **De cas concrets et d'exercices pratiques inspirés de situations réelles,**
- **D'un accompagnement professionnel** pour vous permettre d'appliquer les règles avec précision et sérénité.

Que vous soyez entrepreneur, comptable, assistant de gestion ou indépendant, **maîtrisez la TVA pour mieux piloter votre activité.**

OBJECTIFS GLOBAUX PÉDAGOGIQUES

A l'issu de la formation, les apprenants seront capables de :

- Expliquer les principes fondamentaux de la TVA,
- Enregistrer la TVA dans les journaux comptables selon les règles en vigueur,
- Déterminer la TVA nette à déclarer ou à reporter,
- Choisir et compléter correctement les formulaires (CA3, CA12),
- Réaliser une télédéclaration conforme et préparer les justificatifs en cas de contrôle,
- Gérer des cas concrets complexes et anticiper les impacts fiscaux sur la trésorerie.

THÉMATIQUES

- **Comprendre la TVA et ses fondements Juridiques,**
- **Enregistrer la TVA dans les comptes,**
- **Détermination de la TVA déclarée,**
- **Les régimes de TVA et les formulaires,**
- **Déclarer la TVA et anticiper les contrôles,**
- **Cas pratiques transversaux et analyse fiscale.**

« LA DÉCLARATION DE LA TVA : ASPECTS JURIDIQUES ET COMPTABLES »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Réf. : FCP04A



FORMATION INNOVANTE 100% E-LEARNING, QUI ALLIE INTELLIGENCE ET INTERACTIVITÉ

Durée : 35 heures (100 % e-learning)

Objectif : acquérir une maîtrise opérationnelle de la TVA pour déclarer en toute conformité, comptabiliser avec précision, choisir le bon régime, éviter les erreurs courantes et anticiper les contrôles fiscaux.

Programme : 6 modules

Vous souhaitez mieux comprendre et sécuriser vos déclarations de TVA ?

Notre formation « **La déclaration de la TVA : aspects juridiques et comptables** » est faite pour vous.

Grâce à une approche pédagogique claire et des cas concrets, vous apprendrez à **déclarer la TVA en conformité**, à **comptabiliser correctement chaque opération**, à **choisir le bon régime d'imposition**, et à **anticiper** sereinement un éventuel **contrôle fiscal**... en toute confiance.

MODULE 1 - COMPRENDRE LA TVA ET SES FONDEMENTS JURIDIQUES (5h)

- Origine de la TVA : droit européen, code général des impôts,
- Champ d'application : opérations imposables, exonérées, hors champ,
- Fait générateur et exigibilité,
- Territorialité de la TVA.

> QCM d'évaluation

MODULE 2 - ENREGISTRER LA TVA DANS LES COMPTES (6h)

- Comptes TVA (4456, 4457, 44551, etc...),
- TVA sur encaissements / débits,
- Opérations intracommunautaires et internationales,
- Cas particuliers : acomptes, livraisons à soi-même.

> QCM d'évaluation

MODULE 3 - DÉTERMINATION DE LA TVA DÉCLARÉE (6h)

- TVA collectée – TVA déductible,
- Prorata de déduction,
- Régularisations de TVA,
- Contrôles de cohérence : CA comptable vs CA fiscal.

> QCM d'évaluation

MODULE 4 - LES RÉGIMES DE TVA ET LES FORMULAIRES (6h)

- Régimes : réel simplifié, réel normal, franchise en base,
- Périodicité des déclarations,
- Fonctionnement des formulaires CA3 (mensuel/trimestriel), CA12 (annuel),
- Téléprocédure (EDI, EFI).

> QCM d'évaluation

MODULE 5 - DÉCLARER LA TVA ET ANTICIPER LES CONTRÔLES (6h)

- Télédéclaration et télépaiement,
- Pénalités et sanctions en cas d'erreur ou de retard,
- Documents à archiver : journaux, factures, fichiers de travail,
- Contrôle de TVA par l'administration : points de vigilance.

> QCM d'évaluation

MODULE 6 - CAS PRATIQUES TRANSVERSAUX ET ANALYSE FISCALE (6h)

- Traitement de la TVA sur leasing, acomptes, refacturation,
- TVA non déductible : véhicules, cadeaux, frais,
- Autocontrôle : croiser TVA comptable et TVA déclarée,
- Impact fiscal et trésorerie.

> QCM d'évaluation

COMMENCEZ DÈS AUJOURD'HUI !
Votre TVA mérite une déclaration maîtrisée et
une comptabilité rigoureuse...

... pour faire de vos obligations fiscales un levier de conformité,
de sérénité et de pilotage financier.

CADEAU DE BIENVENUE !



Documents BONUS
à télécharger

OFFERTS
POUR TOUTE INSCRIPTION

CONNECT  -FORM
Boostez vos compétences avec l'innovation digitale



RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT
VOTRE 1^{ER} RENDEZ-VOUS SUR
CALENDLY

SCANNEZ-MOI !



06 70 74 67 80



contact@connect-e-form.fr



www.connect-e-form.fr

CONNECT E-FORM 16 Rue Saint-Antoine du T, Bureau 3 31000 Toulouse – France
SARL au capital de 100 € – Code APE : 721Z – N° TVA : FR16988093670 – RCS Toulouse X XXX XXX XXX
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° XX XX XXXXX XX auprès du préfet de la région Occitanie.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.